



Jean Hétu, Ad. E.

Avocat-conseil

Environnement Litige Municipal

FORMATION : LL.L. Licence en droit, Université de Montréal en 1970
LL.M. Master of Laws, Harvard University en 1972

BARREAU : Québec(1971)

TÉLÉPHONE : 514 331-5010

TÉLÉCOPIEUR : 514 331-0514

COURRIEL : jean.hetu@umontreal.ca

ADJOINT(E) : Diane Ruel : 514 331-5010 #5743

Me Jean Hétu est professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Montréal où il a enseigné pendant 45 ans principalement le droit municipal, le droit de l'environnement ainsi que le droit administratif général.

Me Jean Hétu est conseiller juridique auprès de nombreuses municipalités ainsi qu'auprès du gouvernement du Québec. Il est également l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur le droit municipal et administratif.

Prix et distinctions

- Nommé avocat émérite par le Barreau du Québec en 2009.
- Récipiendaire de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.
- Médaille de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 2003.

Réalisations

- Co-rédacteur du rapport Malouf sur les coûts des Jeux Olympiques de Montréal.
- Fondateur de l'Actualité juridique municipale publiée par Wolters Kluwer.
- Me Hétu a présidé la réforme des cours municipales au Québec en 1987.
- Il a été membre du comité qui a créé la Cour du Québec en 1988.

Présentations et formations

- Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal (droit municipal et droit administratif général).
- Conférencier recherché et invité régulièrement par de nombreux intervenants du monde municipal.

Participation communautaire

- Président du Comité permanent sur les affaires municipales du Barreau du Québec de 1996 à 2011
- Président de la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie depuis sa fondation en 2013.

Articles and publications

- Me Héту est le principal auteur du seul ouvrage de référence en droit municipal (*Droit municipal, Principes généraux et contentieux*).
- Protection juridique de l'environnement au Québec.
- La vente d'immeubles pour non-paiement des taxes foncières.
- La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- Les pouvoirs des municipalités en matière de protection de l'environnement.
- Loi sur le traitement des élus municipaux, commentée et indexée.
- L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.